Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Publié le
ID : 064-246400337-20221117-D2022_143-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-143

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 17 novembre 2022)

Date de convocation : 26 octobre 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 17 novembre 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE et GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU

Absents ou excusés : Mmes BERGES, MOURTEROT, POUEYMIROU-BOUCHET, TOULOU et M. VISSE, CASADEBAIG, GABASTON, SANZ.

Pouvoirs : Mme BERGES à M. BARBAN
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
Mme POUEYMIROU-BOUCHET à Mme MOULAT
Mme MOURTEROT à M. AUSSANT
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. DESSEIN

OBJET : TOURISME - DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DEPARTEMENTAL 64 FFCAM POUR LE « GRAND PARCOURS ALPNISME »

RAPPORTEUR : Patrick LABERNADIE

Le comité départemental de la Fédération Française des clubs alpins et de montagne a organisé au printemps à Gourette une manifestation intitulée « Grand parcours alpinisme ».

Cet évènement, ouvert à tous, a pour objectif, le temps d'un week-end, de proposer des ateliers et un parcours permettant de découvrir l'alpinisme, se perfectionner ou gagner en autonomie. Des professionnels et cadres fédéraux en assuraient l'encadrement.

Il s'agit de la seule manifestation pyrénéenne dédiée à l'alpinisme ouverte à tous les publics.

Le Comité départemental a sollicité la CCVO pour qu'elle le soutienne financièrement à hauteur de 1 000 euros pour l'aider dans son organisation.

Cette action s'inscrivant dans la politique de valorisation des sports de nature en vallée d'Ossau et la démarche en cours d'obtention d'un label UNESCO Terre d'Alpinisme.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **ACCORDE** une subvention de 1 000 euros au CD64 FFCAM pour l'organisation du « Grand parcours Alpinisme 2022 ».

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Pour le Président,

Jean-Paul CASAUBON